



Identifiez les impacts de la nouvelle réglementation Bio sur vos activités

Les nouvelles exigences sur la transformation des produits Bio
Le 1^{er} février 2022 à distance - 4h

**Nouveauté
2022**



Distance



Public visé

Dirigeant et créateur,
Qualité, R&D



Prérequis

Connaître l'ancien
règlement Bio



Intervenante et contact pédagogique



Audrey LESTURGEON
Experte Bio, Nutrition,
Etiquetage, Critt
Agroalimentaire PACA
audrey.lesturgeon@critt-iaa-paca.com



Votre contact Administratif



Laure DUPIN - 04 90 31 55 08
Laure.dupin@critt-iaa-paca.com

AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de formation
93840083884
N° Datadock 0001409



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les enjeux liés aux nouvelles exigences
- Identifier les impacts sur leurs activités et les actions à mettre en place dans leur entreprise



Contexte

La réglementation européenne actuelle sur l'agriculture biologique est en application depuis 2009. Afin de s'adapter aux évolutions de la filière et après un report d'un an, un nouveau Règlement Bio Européen entrera en application au 1^{er} Janvier 2022 et sera complété par des actes secondaires.



Programme

9h00 à 13h

1. Nouveau règlement Bio : contexte, actes secondaires, calendrier, etc.
2. Point sur les changements règlementaires liées aux activités de transformation : champ d'application, formulation, étiquetage, importation, contrôles, fabrication, etc.
3. Discussions et échanges sur les impacts dans votre entreprise



Méthode et moyens pédagogiques

- Outil de vidéo en ligne (Teams) et en direct (écran partagé, échanges vidéo et audio)
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques (Klaxoon)
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement
- Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation, attestation de formation
- Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@critt-iaa-paca.com) au 04 90 31 55 08.



€ Tarifs : (Prise en charge possible par votre OPCA)

Adhérent 2022 : 250€ HT/stagiaire (300€ TTC)
Non adhérent 2022 : 350€ HT/stagiaire (420€ TTC)
Documentation comprise



Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 19/01/2022, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire PACA.

Mise à jour le : 24/11/2021